



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Le-federalisme-en-economie>

TRIBUNE LIBRE

Le fédéralisme en économie distributive

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 782 - octobre 1980 -

Date de mise en ligne : mardi 25 mars 2008

Date de parution : octobre 1980

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

L'Economie Distributive qui est notre idéal, se proposant d'instaurer l'Egalité Economique doit, je le pense, se compléter par une doctrine sociale. Jacques Duboin a esquissé quelques idées sur le fonctionnement de l'Economie distributive dont la structure sociale serait un Etat utilitaire. Mais il ne s'est pas étendu sur l'explication des rouages de cette organisation sociale, laissant ce soin à l'imagination des adeptes de sa doctrine.

Pourtant il est une « constitution » sociale qui s'adapterait fort aisément à la Révolution Economique qu'est l'Economie Distributive. Et cette innovation qui peut nous conduire à la solution organisationnelle que tant d'hommes cherchent et ne trouvent pas, tant est fortement ancrée dans leur cerveau la croyance qu'un gouvernement est indispensable, c'est le Fédéralisme.

L'Etat que tout le monde connaît, puisqu'il en subit les maux (sauf ceux qui en profitent) - qu'il soit libéral, totalitaire ou « socialiste » - est par essence centralisateur, contraignant, autoritaire ; alors que le Fédéralisme est exactement son contraire, donc libertaire. L'Etat a la prétention, de gouverner les hommes - par la nécessité de sauvegarder des profits - de les soumettre à sa volonté, alors que le Fédéralisme donne la liberté aux hommes de s'organiser entre eux. L'unité de base de la vie c'est l'individu et, puisqu'il vit en collectivité, la base de la société, c'est la commune, la localité. Celle-ci, en relation économique avec d'autres localités, doit former une Fédération de communes jusqu'à la « limite » d'un canton (par exemple) qui, lui aussi, associé à d'autres cantons, forme une Fédération de cantons dans le cadre d'une Région économique, et les Régions économiques, toujours fédérées entre elles, donnent des Fédérations de Régions groupées enfin en confédération sur le plan national, ou Grand Conseil Economique des producteurs et des consommateurs. Est-ce si difficile à comprendre ?... Et ce serait par le truchement de ce Conseil National des producteurs et des consommateurs que pourrait être distribué le Revenu Social et la monnaie de consommation basée sur la production totale ; mais toujours en égalité absolue.

Comme l'a écrit Engels : « Au gouvernement des personnes se substitue l'administration des choses et la direction du processus de production : l'Etat n'est pas aboli : il meurt » (1). L'organisation des choses. citée par J. Duboin (2), devient un fait et la liberté des hommes aussi. Car l'Economie distributive, avec son complément indispensable l'Egalité Economique, C'EST l'administration des choses, il convient seule. Pour qu'elle soit effective, de l'organiser en société fédéraliste.

C'est une utopie ? Ce mot est bien vague et on a vu combien il est devenu ridicule au cours des deux derniers siècles. Bien sûr, le mot Fédéralisme, depuis la naissance de cette doctrine vers les années 1860-65, a quelque peu été galvaudé et visé la sauce politique. Le comprenant mal ou par intérêt, on va jusqu'à appeler Fédération un conglomérat de peuples ou de nations dans le cadre du capitalisme ; on nomme aussi Fédérations des groupements d'intérêts purements politiques... Le fédéralisme qui bannit l'autorité politique et contribue par sa souplesse à faciliter l'organisation de l'Economie, donc des choses, est tout indiqué pour faire fonctionner l'Economie Distributive. Car enfin, si le capitalisme et son corollaire l'Etat sont supprimés, il serait vain de vouloir conserver des séquelles en maintenant les différences sociales tels des revenus d'émulation et autres inégalités ! S'il s'agit d'appliquer la satisfaction des besoins dans l'Egalité Economique, il est superflu de légiférer à nouveau pour obliger les hommes à se soumettre (les lois qui n'existent que pour protéger la propriété privée). Organiser les choses est le but concret de la vie en collectivité. L'Economie des besoins ne peut exister que par l'administration des choses, jamais par l'Etat qui est un processus politique qui soumet l'Economie aux intérêts du capitalisme c'est-à-dire du profit. Ne sentez-vous pas qu'il est temps d'appliquer la contrainte, non plus aux hommes, mais sur les choses ? L'Economie distributive devient une réalité quand, d'abord, de toute entrave politique, chaque homme, fédéré aux autres hommes, assume son entière responsabilité sociale.

Il est évident que pour l'heure, il faut une maturité révolutionnaire économique des esprits. Alors libérons-nous des croyances politiques et vivons pleinement par le Fédéralisme en Economie Distributive.

(1) Cité par Gaston Britel, dans sa brochure « Partager ou Distribuer » ; Édition de la Moisson Nouvelle,

1950. - Le contenu de cette brochure renforce la conviction de vivre par le
Fédéralisme et l'administration des choses en Economie des Besoins.
(2) Dans « L'Economie Distributive de l'Abondance », page 41.